

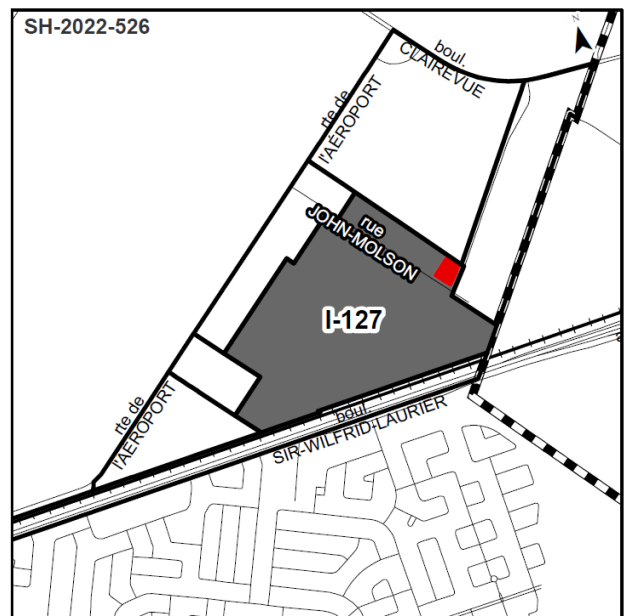
Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 5 décembre 2022, le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté le projet de règlement décrit ci-après :

- *Projet de Règlement SH-2022-526 modifiant le Règlement de zonage 1406, afin d'autoriser l'usage 4315.1 Réparation et entretien d'aéronefs et de pièces d'aéronefs dans la zone I-127 (district du Vieux-Saint-Hubert-de la Savane).*

La zone concernée I-127 par ce projet de règlement est indiquée en gris sur le croquis.

Toutes les dispositions de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.



2. Une assemblée publique de consultation à propos de ce projet de règlement aura lieu le 16 janvier 2023 à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 4250, chemin de la Savane, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en faisant une demande à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 14 décembre 2022.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert